CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E153266** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/05/2015

Raison sociale : OD RENOVATION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/07/2024

Capital : 11 300

5 RUE GUSTAVE EIFFEL
49690 CORON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 811 464 825 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 335586/B 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 100 251 200 008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 100 251 200 008

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 41 55 08 63 **Fax :**

Portable : 06 11 90 78 86

Responsabilité légale :
DUPÉ OLIVIER GÉRANT

Site Internet : www.odrenovation.fr/

E-mail : contact@odrenovation.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 529 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine		17/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 08:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.